



Bien vivre à ALBAN



Décembre 2022



Le mot du Maire



Chères Albanaises, chers Albanais,

La période de Noël que nous allons traverser au milieu de cette crise géopolitique mondiale doit être un moment de plénitude et de tranquillité retrouvée. Ces instants de bonheur que nous allons vivre au sein des différentes fêtes de fin d'année, des différentes animations doivent nous permettre de nous retrouver pour savourer ces moments particuliers en famille ou entre amis.

La situation sanitaire qui s'est améliorée nous a permis de retrouver un été comme nous les aimons. Un été rempli d'animations ponctué par notre magnifique fête du 15 Août. Aujourd'hui je suis heureux de vous annoncer qu'enfin, après une interruption de deux ans, nous pourrons nous retrouver sous la Halle pour échanger nos vœux de bonne année. Ce sera le vendredi 13 Janvier à 18 heures et vous êtes bien sûr toutes et tous invités à y participer.

Dans ce bulletin, vous trouverez les principales actions menées par la municipalité au cours de cette année 2022 avec notamment la fin des travaux de réhabilitation de la Halle. Dans le sillage de ces réalisations, 2023 sera aussi une année de belles concrétisations. Je ne vais pas établir ici la liste exhaustive des actions que nous porterons, je n'en citerai qu'une (que vous êtes nombreux à attendre) c'est bien sûr la démolition de la barre d'immeuble à côté de l'église qui laissera sa place à un espace vert.

Certains d'entre vous souhaiteraient que les choses aillent plus vite. Je vous l'ai souvent dit, avec l'équipe municipale, nous définissons ensemble les priorités, les projets et les objectifs de notre action en cherchant toujours le plus juste équilibre entre la pertinence des attentes des habitants, les enjeux de demain et les projets soutenablement financièrement. Vous l'avez compris, entouré du Conseil Municipal, je suis déterminé à agir concrètement et utilement pour vous toutes et pour vous tous, pour votre quotidien, pour notre Village.

Dans le courant de l'été Serge Sourd nous a fait part de sa décision de démissionner du Conseil Municipal. Je respecte son souhait même si je le regrette et je le remercie pour ces années passées à mes côtés au service de notre Commune. Pour assurer son remplacement les élus ont choisi de nommer Catherine Fages au poste de quatrième adjoint. Je lui souhaite une belle réussite dans ses nouvelles fonctions.

Avant de vous rencontrer, permettez-moi, avec le Conseil Municipal, avec tous les employés municipaux de vous présenter à toutes et à tous mes plus beaux souhaits emplis d'amitié, de reconnaissance et de respect. Que 2023 vous apporte ce qu'il y a de meilleur, une vie de famille sereine, une bonne santé, un épanouissement personnel et professionnel.

Penses, Vives, Rêves ...

et Bonne Année 2023

Votre maire Bernard LAFON



Monsieur Bernard LAFON Maire et le Conseil Municipal d'ALBAN

Seraient très honorés de votre présence à la Halle

le vendredi 13 janvier 2023 à 18 heures



Pour la cérémonie des vœux et l'inauguration de la Halle.

Une fois n'est pas coutume, je monopoliserai une page supplémentaire dans ce bulletin municipal.

Ces deux dernières années auront été très particulières pour bon nombre d'entre nous. Nous avons vécu ces derniers mois au rythme des tests, des isolements, du chômage partiel pour certains, de la fermeture administrative des commerces, des entreprises, des lieux de sport et de culture. Que ce soit sur le plan professionnel, familial, amical, nos vies ont été bouleversées.

A l'aube de cette année 2023 je veux avoir une pensée solidaire pour toutes celles et ceux qui ont contribué à faire vivre notre Village. Je souhaite ainsi remercier ici tous ceux qui le méritent :

Vous, nos commerçants, nos artisans, nos agriculteurs qui participez à l'expansion de la Commune et à sa renommée.

Vous notre corps médical et paramédical qui avez pris soin de la santé de vos patients pendant cette crise

Vous, nos sapeurs-pompiers qui avez su répondre présent à chaque appel, et qui cet été avez dû faire face à de nombreux incendies provoqués par la sécheresse.

Vous, les professionnels qui permettez le maintien à domicile des personnes vieillissantes, malades, en perte d'autonomie et contribuez à leur bonheur.

Vous, nos présidents et bénévoles de nos associations sportives et culturelles. Vous tissez le lien social entre les individus, les familles, les générations, les nouveaux et les anciens habitants. Vous participez grandement à l'animation de la Commune.

Vous, mesdames et messieurs les enseignants de notre école, qui prenez en charge avec compétence et dévouement l'instruction de nos enfants.

Vous les employées communales qui assurez le bien être de nos élèves à la cantine et à la garderie.

Vous, nos employés du service technique, affairés à réparer, nettoyer, tondre, arroser, planter. Nous vous devons une Commune propre et accueillante.

Vous, nos employées administratives, nos secrétaires de Mairie qui accueillez nos habitants avec compétence.

Et enfin Vous, Albanaises et Albanais qui participez à la vie de notre Village.

'il fallait résumer cette longue période, j'emprunterai cette phrase :

<< Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin >>

Un grand merci à vous toutes et à vous tous qui avez contribué à ce que ces deux années passées soient moins difficiles à supporter.



Les tarifs communaux

Eau et Assainissement	
Eau (1 à 2000 m3), le m3	Véolia
Location compteur – Abt. Réseau distribution	Véolia
Taxe Adour-Garonne (pollution), le m3	Véolia
Taxe Adour-Garonne (mod. réseau), le m3	0,25 €
Eau (2 001 m3 à 8 000 m3), le m3	Véolia
Eau (au-delà de 8 000 m3), le m3	Véolia
Redevance assainissement collectif, le m3	1,85 €
Redevance assainis. Collectif (+ de 8 000 m3)	Convention
Redevance assainissement non collectif, /an	CCMAV
Taxe de raccordement au réseau collectif d'assainissement (PAC)	PAC : 22,00 € le m2, avec un minimum de 2 000,00 €
Taxe d'Aménagement au 01/03/2012 (Ttes catégories construct° Art.1585D CGI)	3% (+ remise 50% p. prêts à taux 0)
Droits de place/ marchandises (forains)	Du 1/01 au 31/12
Hors Foire (le m2)	0,50 €
Minimum de perception hors jour de foire	5,00 €
Jour de foire (le m2)	Gratuit
Minimum de perception jour de foire	0,00 €
Camping Municipal « La Franquèze » **	
Accès Camping Basse saison*	11,66 €
Accès Camping Haute saison**	13,56 €
Taxe de séjour	0,44 €
*01/11-30/054 **01/05-31/10	
Mobil Home	
Emplacement mobil home privé (à l'année)+ éventuellement frais f(n) (électricité)	840,00 €
Enlèvement d'un mobil home	350,00 €
Mise en place ou déplacement d'un M.H	220,00 €
Changement de titulaire de contrat de loc	70,00 €
Cimetière : concessions temporaires de terrains	
Concession temporaire de 50 ans, le m2	55,00 €
Concession temporaire de 30 ans, le m2	45,00 €
Concession temporaire de 10 ans, le m2	40,00 €
Cimetière : concessions temp./cases	
Conces. Temporaire d'1 case (4 urnes) 50 ans	700,00 €
Conces. Temporaire d'1 case (4 urnes) 30 ans	550,00 €
Conces. Temporaire d'1 case (4 urnes) 10 ans	450,00 €
Caveau provisoire	
3 premiers mois	Gratuit
De 3 à 6 mois maximum	5€/mois
Garderie périscolaire	
Garderie du matin forfait = 1 ^{er} enfant	1,00 €
Garderie du matin forfait < 2 ^{ème} enfant	0,50 €
Garderie du soir forfait = 1 ^{er} enfant	2,50 €
Garderie du soir forfait < 2 ^{ème} enfant	1,25 €
Restauration scolaire et accompagnement	3,65 €
Enfants non-inscrits	7,30 €
Locations salles communales	
➤ La Halle d'Alban	
➤ 1-weekend du vendredi au lundi	
➤ Associations du territoire CCMAV	Gratuit
➤ Résidents de la commune	300,00 €
➤ Résidents du territoire CCMAV	450,00 €
➤ Résidents hors territoire CCMAV	600,00 €
➤ 2-séminaires 1 journée	300,00 €
➤ 3-Caution	2 500,00 €

➤ Le Foyer René Vigne	
➤ Associations du territoire CCMAV	Gratuit
➤ Résidents de la commune	50,00 €
➤ Résidents du territoire CCMAV	50,00 €
➤ Résidents hors territoire CCMAV	50,00 €
➤ Caution salle	1 000,00 €
➤ Prêt de mobilier ou matériel	
Tables et tréteaux, bancs en bois, chaises marrons, barrières, sono, percolateur	
➤ Résidents Alban -	Gratuit
➤ Caution prêt de matériel	250,00 €

L'éclairage public

Il y a bientôt un an la municipalité, pour des raisons à la fois énergétique, environnementale et économique a souhaité éteindre l'éclairage public entre minuit et cinq heures du matin.

Après quelques mois de fonctionnement, bien que l'économie énergétique soit importante, la facture d'énergie continue de grimper, et ce pour des raisons d'augmentation du tarif de l'électricité.

Au cours du dernier conseil de novembre, le Conseil municipal a décidé d'augmenter encore cette plage de coupure de l'éclairage public. A compter du premier janvier 2023 les nouveaux horaires seront désormais : 23h30 à 5h30.



Le panneau d'affichage dynamique

La Commune d'ALBAN a pris pour habitude de communiquer avec vous. Jusqu'à présent nous avons le Bulletin municipal, la petite feuille info, Panneau Pocket et bien sûr les échanges avec les Elus.

Depuis la fin du mois de novembre, en partenariat avec la Communauté des Communes des Monts d'Alban et du Villefrancois, il a été installé sur la Place des Tilleuls un panneau d'affichage P dynamique » sur lequel vous pourrez découvrir les différentes informations, activités, manifestations ... non seulement de la Commune mais aussi de l'intercommunalité.

Rencontre, Mairie-Associations

Mardi 22 novembre a eu lieu dans la Halle une rencontre entre les représentants des associations et la Municipalité. L'occasion pour Monsieur le Maire de remercier toutes les associations pour le travail d'animation effectué dans le village après les deux années blanches dues au COVID. L'occasion également de présenter la nouvelle adjointe chargée des associations, du tourisme, Catherine Fages.

Après une visite des lieux, cette dernière a ensuite pris la parole pour présenter le nouveau règlement de la nouvelle salle.

La dégustation d'une fouace et d'un jus de pomme a clôturé cette rencontre appréciée par tous les participants.



C'est avec un grand plaisir et une grande fierté que le premier week-end d'Octobre nous avons pu accueillir les animations et les activités d'Octobre Rose dans la Halle entièrement rénovée.

Entre covid et problèmes techniques, nous voici arrivés au bout (certains diront enfin !) de cet immense chantier de rénovation. Certains réglages sont encore à faire mais vos réactions, votre enthousiasme en découvrant cette nouvelle salle sont un magnifique remerciement au bout de ces longs mois de travaux.

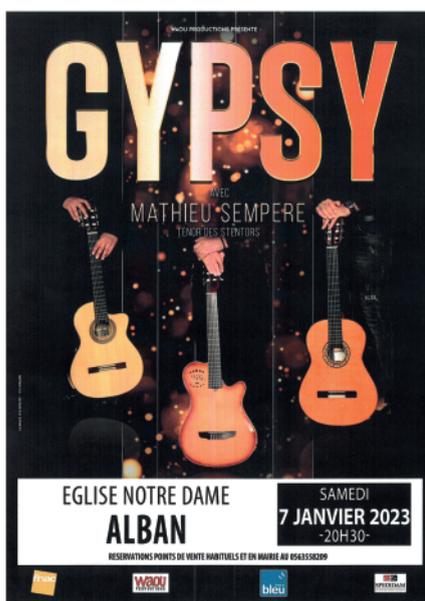
En deux mois nous avons accueilli différentes manifestations sportives, culturelles, humanitaires, des assemblées générales d'association, des repas, des goûters, un concert, un anniversaire et même un Conseil Communautaire où les élus du territoire ont pu saluer unanimement cette réalisation.



Chacun d'entre vous pourra bien évidemment en profiter à titre personnel. Il vous suffit de vous rapprocher du secrétariat de Mairie qui vous précisera toutes les modalités.

Petit rappel, l'inauguration officielle aura lieu le vendredi 13 janvier à 18h lors de la cérémonie des vœux.

Concert à l'église



En Décembre 2021 vous vous étiez laissé envoûter par la voix de Mathieu SEMPERE et la trompette de Richard GARDET ; Vous avez été très nombreux à nous solliciter pour l'organisation d'un autre concert.

Et bien c'est chose faite, toujours dans notre belle église d'ALBAN, le 7 janvier à 20h30 nous aurons le plaisir de recevoir à nouveau Mathieu SEMPERE (le ténor des Stentors) cette fois ci accompagné des GYPSY (avec leurs guitares bien sûr).

Vous pouvez vous procurer les billets à la Mairie d'ALBAN. Les tarifs sont les mêmes que l'année dernière, à savoir 20 € pour les adultes, 10 € pour les enfants de 6 à 12 ans et gratuit pour les moins de 6 ans.

L'inauguration de l'école Primaire Simone -VEIL

C'est le Samedi 17 décembre à 10 heures qu'a eu lieu cet évènement important pour la vie de notre école. Ce fut un immense honneur, un immense plaisir d'être au côté de nombreuses personnalités, élus, parents et élèves pour cette inauguration.



Pour rappel une consultation avait été lancée au printemps dernier, la date limite pour faire une proposition étant le 20 mai. Une multitude de réponses nous était parvenue avec presque autant de noms que de participants. La seconde étape était le passage devant le Conseil d'école qui, réuni le 9 juin, a retenu trois noms qui ont été soumis au Conseil Municipal. Ce dernier réuni le 23 juin a décidé de retenir le nom de **Simone-VEIL**.

Ainsi ce nom choisi pour l'école d'ALBAN lui donnera une vraie identité mais nous rappellera à jamais le destin exceptionnel de Simone VEIL, et ses grands combats menés au cours de son existence, combats qui doivent toujours nous inspirer !

Cette matinée fut aussi l'occasion d'honorer une personne qui a consacré de nombreuses années à s'occuper de nos enfants. Il était donc bien légitime de rendre hommage à Madame MAZEL, qui a fait preuve d'une rigueur sans faille dans l'exercice de son métier d'ATSEM. Nous lui avons souhaité une belle et longue retraite bien méritée. Merci Marie-Christine.

Courte Biographie de Simone Veil

Née à Nice le 13 juillet 1927 et décédée à Paris le 30 juin 2017, Simone Veil a été déportée adolescente à Auschwitz, où elle a perdu sa mère ; son père et son frère étant également décédés dans des camps de la Shoah.

Femme courage à l'adolescence tragique, Simone Veil est l'une des figures politiques françaises les plus populaires.

Légalisant l'avortement en 1975, elle a été la première Présidente du Parlement européen (1979) et la première femme Ministre d'État (1993), mais aussi membre du Conseil Constitutionnel (1998) ou encore Immortelle à l'Académie française (2008).



La Cantine

La mairie d'Alban est toujours très soucieuse de servir des repas équilibrés et de qualité aux élèves de l'école Simone-Veil. Très attentifs au coût des repas pour les familles nous adhérons au dispositif cantine à 1€. Depuis la rentrée de septembre nous aurons servis 212 repas à 0,70 € et 583 repas à 1 €. Le prix de base du repas est de 3,55 €.

A compter du 1^{er} janvier le contexte économique va nous contraindre à modifier le tarif de base des repas. Le prix des repas nous ayant été majoré de 0,15 €. Le Conseil Municipal dans sa délibération du 29 novembre 2022 a décidé de ne répercuter que de 0,10 € l'augmentation du tarif de base. Celui-ci passe donc de 3,55 € à 3,65 €. Les tarifs de 3 €, 1 € et 0,70 € restent inchangés.

Démolition et aménagement de l'ilot Puech

La démolition de la barre d'immeuble (que tout le monde appelle « ilot Puech ») suivie de l'aménagement d'un espace vert est la première grande étape du projet ambitieux de réaménagement global du Centre bourg qui visera à améliorer l'esthétique du Village. Ces travaux ont pour but d'insérer la nature au cœur du Village et de créer un lieu dédié aux piétons.

Pour mener à bien ce projet la municipalité a recruté, en novembre 2021, un maître d'œuvre (paysagiste concepteur) qui l'accompagnera dans la programmation et la mise en œuvre des travaux.

Dans un premier temps, les réflexions menées par les élus, en coopération avec ses divers partenaires, notamment le CAUE, ont fait émerger l'idée d'aménager un jardin public en lieu et place de l'hôtel, ce dernier étant fortement dégradé et devenant dangereux. Au fil des réflexions, il a été décidé de donner une plus grande ampleur au projet en décidant de démolir l'ensemble de la barre d'immeubles.



L'implantation d'un espace vert s'est imposée comme la solution la plus adaptée. Le partenariat signé avec l'établissement Public Foncier Occitanie (EPF) en mai 2021 a conforté les élus dans ce choix et a facilité l'acquisition de ces immeubles en 2022.

Les travaux ont débuté début décembre et s'étaleront sur une durée d'environ 3 mois. Ils débuteront par le curage des bâtiments, puis viendra le désamiantage et enfin la démolition. Ensuite nous devons passer par une étude obligatoire de fouilles archéologiques dans les sous-sol mis à nus. Pour la dernière étape, du gazon sera semé et les abords seront composés d'un mélange terre-pierre engazonné. Des végétaux (arbres, plantes, fleurs) seront également plantés. Du mobilier urbain viendra compléter ces aménagements

. Notre église classée sera ainsi mise en avant en la rendant visible depuis la D 999.

Autre transformation importante, la Commune a également acheté l'ancienne bonneterie Sabathier. Ce bâtiment rénové accueillera deux appartements et le rez de chaussée restera disponible pour un local commercial.

Vous l'avez compris ce projet marquera le renouveau d'ALBAN.

Dans ce numéro de Bien vivre à Alban nous avons décidé de mettre en avant une activité professionnelle. Dans cette édition nous avons choisi le métier d'Assistante Maternelle.

Le territoire de la Communauté des Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois compte 119 familles avec enfants de moins de 3 ans.

Nous avons rencontré Laétita Honoré qui est agréée pour garder 3 enfants depuis 2014.

« Pour faire ce métier il faut aimer les enfants. S'occuper de 3 enfants permet de respecter leur rythme de vie dans un environnement familial.

L'aide à domicile n'en est pas pour autant isolée elle participe 1 jeudi sur 2 à la rencontre du RAM : (Relais d'Assistante Maternelles). Le relais anime le réseau des assistantes maternelles.

Aujourd'hui je garde 3 enfants, 2 places se libèrent en septembre 2023. A ce jour il reste une place de à pourvoir. »

Pour être agréée il faut faire une demande à la PMI et se rapprocher de Lucille Dutoit responsable du Relais Petite Enfance à la CCMAV .

A Alban, deux autres assistantes maternelles agréés Madame Sourd Marie-Christine et Madame Balland Christine proposent leurs services. Le multi accueil « les Canaillous » accueille les enfants jusqu'à 3 ans.



Alban de par sa situation géographique et du dynamisme de sa vie locale attire de nouveaux créateurs et repreneurs d'entreprises. Cette année 2022 aura vu 4 nouvelles entreprises s'installer à Alban. Nous leur souhaitons beaucoup de réussite dans leur nouveau départ.



Le Géomètre

Depuis le 1er Août 2022, Monsieur Jean-Paul Roques géomètre secondé par Anthony Rouquette tient une permanence hebdomadaire (tous les mardis sur rendez-vous) au 3 BIS Place des Tilleuls - 81250 ALBAN.

Contact : 05 65 49 20 45

Grignote et Soda

Depuis le 20 juillet 2022 Virginie Debuiche et Jean Claude Palomba ont créé leur activité de Snack Bar à l'emplacement de l'ancienne Perception.



Salon de Thé Campagne et Soleil

Depuis l'été dernier Hélen Bond a ouvert son salon de thé tartinerie salades au 23 place desTilleuls.

La Quincaillerie des Monts d'Alban

Dernièrement Julien Puech vient de céder son affaire à Sébastien Rochet, il est secondé par Thomas Vergnes Nous souhaitons beaucoup de réussite dans sa nouvelle aventure professionnelle à Julien Puech.



A compter du 1^{er} janvier 2023 : 100 % des emballages et papiers se trient [

Le geste de tri devient plus simple, plus facile. Dans quelques semaines, nous devons déposer tous nos emballages et papiers dans le bac jaune.

Le 1^{er} janvier prochain, tous les emballages et tous les papiers devront être déposés dans le bac jaune, grâce à l'extension des consignes de tri. Ainsi, nous pourrions trier tous les emballages métalliques, les briques alimentaires, les cartons et tous les papiers, mais aussi tous les emballages en plastique. Pots de yaourt, barquettes, pots et tubes de crème cosmétique, boîtes de poudre chocolatée, films d'emballage, blisters, sacs plastiques seront à déposer dans le bac jaune.

Un centre de tri Trifyl nouvelle génération, implanté à Labruguière, accueillera toutes les collectes sélectives pour les trier par matériau et permettre leur recyclage.

Ces nouvelles consignes de tri sont identiques sur tout le territoire français. Où que vous alliez, vous triezy tous les emballages et tous les papiers dans un même bac.



En résumé :
Si c'est un emballage ou un papier, direction le bac de tri !
On le trie en vrac, non imbriqué et bien vidé

Ces nouvelles consignes de tri, plus simples, visent à recycler toujours plus et à alléger au maximum notre poubelle noire. Pourquoi ?

Pour contenir la hausse du coût du déchet,

Pour économiser les ressources naturelles et l'énergie (1 tonne d'emballages en plastique permet d'économiser plus de 800 litres de pétrole)

Pour créer de l'emploi local et pérenne. Le nouveau centre de tri à Labruguière a permis la création de 18 nouveaux emplois.

Attention : bouteilles, pots et bocaux en verre : toujours dans le conteneur à verre !

Une question sur le tri : trifyl.fr

Conseillère numérique

Depuis le début de l'année, la Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois accueille Althéa, conseillère numérique France Services.

Un conseiller numérique France Services est un professionnel formé pour accompagner les habitants dans leur volonté de devenir autonomes dans leurs usages du numérique au quotidien.

Pourquoi aller voir un conseiller numérique ?

Je peux solliciter un conseiller numérique France Services pour plusieurs raisons :

- Si je suis en difficulté pour réaliser une démarche administrative et que je souhaite apprendre à la réaliser seul(e).
- Si je souhaite enrichir mes compétences numériques pour faciliter mon quotidien.
- Si je souhaite mieux connaître les enjeux liés à mes usages numériques.

Notre conseillère numérique propose ainsi des **ateliers collectifs** et des **accompagnements individuels**.

Pour les ateliers collectifs, rendez-vous :

Tous les lundis à la Mairie de Rayssac de 9h à 11h

Tous les mercredis à la Mairie de Saint-André de 9h30 à 11h30

Tous les mercredis à la salle communale de Massals de 17h à 18h30

Tous les jeudis au centre de ressource du Fraysse de 17h30 à 19h30

Pour les accompagnements individuels, rendez-vous :

Tous les mardis à la Maison des Services de 14h à 16h*

Retrouvez l'ensemble de la programmation dans votre mairie ou sur le site internet de la communauté de communes www.montsalban-villefranchois.fr

Inscription et informations au 05 63 79 26 70 - conseiller.numerique@ccmav.fr

*possibilité de rendez-vous à domicile, pour les personnes rencontrant des difficultés spécifiques



L'association intergénérationnel 81 a signé un partenariat avec la Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois afin de développer le logement partagé en milieu rural. Trois communes ont été désignées pour tester le dispositif : Miolles, Alban et Villefranche d'Albi.

AVIS AUX SENIORS :

Vous ne supportez plus la solitude ?

Vous manquez d'une présence rassurante ?

Vous voulez partager des moments de convivialité ?

Vous avez une chambre inoccupée ?

Une solution : Mettre à la disposition d'un jeune, cette chambre, pour l'aider à bien démarrer dans sa vie. Ce jeune aura entre 18 et 30 ans, il sera apprenti, jeune travailleur, stagiaire ou étudiant en alternance. En échange du logement vous bénéficierez d'une présence bienveillante et d'une participation financière modeste.

Intergénérationnel 81 assure par son accompagnement la mise en relation la création la coordination et le bon déroulement de la cohabitation



Comment faire ?

Contactez-nous : association intergénérationnel 81, nous mettons tout en oeuvre pour trouver votre colocataire idéal.

Pour plus d'informations notre site : intergenerationnel81.fr

Pour nous contacter : contact@intergenerationnel81.fr

Pour nous appeler : 06 71 05 02 49

Un arbre un collégien

La parcelle communale située entre le camping et le lac va être valorisée par la plantation d'arbres. Cette mise en valeur s'intègre dans une volonté de proposer un espace de détente boisé, aux touristes et évidemment à tous ceux qui fréquentent ces lieux.

Au-delà de l'aspect paysager, le boisement participera à la fixation de carbone et à l'augmentation de la diversité biologique du milieu.

Un diagnostic du terrain nous a conduit à choisir des essences forestières arborescentes et arbustives locales, telles que l'alisier torminal, le chêne pubescent, le frêne commun, le sorbier domestique, le merisier, le tilleul à petites feuilles. La plantation sera accompagnée de quelques fruitiers, pommiers, pruniers et poiriers. De plus, la haie séparative située au sud de la parcelle sera consolidée par l'implantation d'aubépine monogyne, de sureau noir, de cornouiller sanguin, troène commun, églantier.



Ce projet est conduit en partenariat avec l'association **Arbres et Paysages Tarnais**. Une aide publique auprès du Conseil Départemental, à hauteur de 80 % du montant HT de la fourniture des plants, est sollicitée dans le cadre du programme **un arbre, un collégien**. Une action pédagogique sera conduite avec l'école primaire dans le courant de l'hiver. Cette animation sera l'occasion, pour des élèves du primaire, de planter les arbres retenus pour le projet. La sensibilisation portera entre autre, sur la relation forêt et puits de carbone, et la biodiversité ordinaire locale.

Reflets rouge et blanc



Le 22 octobre avait lieu le traditionnel challenge Alain Darnac qui rassemblait au stade Puech Sabathier 11 clubs issus du Tarn et départements limitrophes.

400 jeunes rugbymen ont foulé la magnifique pelouse sous un soleil éclatant, une super ambiance et comme d'habitude une organisation irréprochable.

Merci encore aux éducateurs, bénévoles et sponsors qui ont contribué à cette belle Réussite.



De 1988 à 2022 la résidence autonomie était gérée par un Syndicat Intercommunal de Création et de Gestion composé de 6 communes (Alban, Curvalle, Massals, Miolles, Paulinet et Saint André). Si nombre d'aspects restent inchangés : une équipe professionnelle et à l'écoute, un lieu de vie familial et bienveillant... Un point a été modifié, et pas des moindres, puisqu'il s'agit du mode de gestion. En effet depuis le 01 janvier 2022 la gestion de la structure a été confiée à un Etablissement Public Médico-Social.

Le Conseil d'Administration, présidé par Jean-Luc ESPITALIER, regroupe des élus de la Communauté des Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois, des représentants du Département, des représentants des résidents et/ou des familles, des représentants du personnel et des personnes qualifiées. C'est donc ce Conseil d'Administration qui a donc le nouveau Contrat Pluriannuel de Moyen avec le Département du Tarn. Cela permet de proposer, aux résidents de la structure, des actions favorisant le maintien de l'autonomie, de l'estime de soi, d'assurer le respect des services inhérents à une résidence autonomie etc... Comme depuis plusieurs années, les personnes résidant à la Résidence Autonomie peuvent également compter sur l'association des Mains d'Or afin d'étoffer les propositions d'ateliers (ateliers mémoire, chant, bricolage...). Mais les besoins sont nombreux et les bénévoles, pourtant indispensables pour la survie de l'association, trop rares. Si vous souhaitez partager un peu de votre temps, de votre bonne humeur, de vos idées, n'hésitez plus et rejoignez l'association les Mains d'Or !

Grace au Département, à l'association des mains d'or, à l'accueil de jour de l'ADMR, qui met à notre disposition un véhicule, et à l'équipe de la Résidence il a donc été possible de proposer des animations variées. Ainsi les résidents ont pu faire, entre autre : des sorties, des ateliers de gym douce, bricolage, mémoire ou jeux de mots, des karaokés, des lotos, des rencontres avec des poneys, des repas à thème et/ou en musique...

Toujours située 38 av de Millau, il est possible de venir visiter la Résidence de Ladrech. N'hésitez pas à nous contacter au 05.63.55.90.63 nous serions ravis de pouvoir vous recevoir et vous renseigner.



Plusieurs sorties de 1 jour ont ravi les nombreux participants avides d'évasion et de liberté retrouvée. LES GRANDS BUFFETS DE NARBONNE dans un cadre élégant proposant des plats innombrables et à volonté d'entrées, viandes, desserts et avec le record GUINNESS du plus grand plateau de 111 fromages dans un restaurant au monde.

FLAGNAC pour ses 40 ANS nous a éblouis avec un spectacle son et lumière de toujours très haute qualité où Jeannou le vieux paysan colporte l'histoire de son village dans sa musette.

SAINT EULALIE DE CERNON nous a permis de faire une descente en vélo-rail sur l'ancienne voie ferrée pleine de charme et de mystères avec tunnels et viaducs en territoire inscrit au patrimoine de l'Unesco. Vue panoramique sur la Vallée du Cernon et Ste Eulalie.

Un voyage dans le JURA a permis de nous ressourcer dans un paysage de verdure. Département qui compte pas moins de 70 lacs et retenues d'eau et est recouvert aux $\frac{3}{4}$ de sa surface de bois. Il possède le plus petit vignoble de France où est réputé le cépage Savagnin qui donne le célèbre vin jaune que nous avons pu déguster. Un bon vin est souvent accompagné de bon fromage. Une visite dans le Fort des Rousses qui abrite plus de 100000 meules de Comté dans des conditions exceptionnelles d'affinage.

Le Fort des Rousses est la deuxième forteresse de France. Ce Fort avait été conçu pour abriter 3500 soldats.

Le musée des machines à nourrir expose une centaine de maquettes en bois de 50 cm jusqu'à 3 m réalisées par la main d'un passionné.



Une visite en Suisse dans un fort militaire de Wallorbe creusé dans la roche avait pour mission d'interdire le passage du Col de Jougne à toute armée étrangère et de soutenir la défense de la frontière franco-suisse pendant la 2^{ème} guerre mondiale. Il a été racheté par une fondation privée et est ouvert aux visites ; Il donne une idée des conditions de vie des militaires, de leur confinement mais aussi de l'armement. Une visite panoramique de Genève clôtura ce voyage avec bien sûr, une spécialité gastronomique incontournable de la Suisse : le chocolat qui a fait partie de nos souvenirs de voyage dans les bagages.

Le voyage dans LES PYRENEES ESPAGNOLES un matin de septembre nous menait en Espagne pour nous permettre de découvrir :

+ le village de RODADE d'une architecture remarquable : toutes les constructions en pierre et une salle de restaurant, ancienne dépendance de la cathédrale où nous avons pris un succulent repas à l'heure espagnole avant de visiter le musée et le village.

+ le parc national d'AIGUESTORTES en 4/4 nous offrait des vues magnifiques.

+ découverte de la vieille ville de GRAUS pour la visite de la plus ancienne cathédrale romane d'Espagne.

+ visite du centre historique d'ARTIES et direction le PLA DES BERRETS en passant par la source de naissance de la Garonne.

+ un retour en France nous a permis de visiter la cité médiévale de SAINT BERTRAND DE COMMINGES.

+ découverte de BAQUEIRA, station de ski du Roi d'Espagne et passage par le Col de BONEIGA à plus de 2000 m d'altitude.

Une météo très clémente nous a permis de découvrir des paysages inoubliables.

OCTOBRE ROSE et le TELETHON - Deux grandes causes pour lesquelles le Club est toujours présent en organisant un Jeu de BELOTE.

Le 26 novembre à LA HALLE le restaurateur LOU BASS PLAT a régalé les nombreux participants.

Ensuite nous nous retrouverons pour le goûter animé par l'incontournable et fidèle Bernard Gâches pour le plus grand plaisir des danseurs le vendredi 16 décembre à LA HALLE.

Le LOTO, absent depuis plusieurs années, vous a accueillis nombreux le dimanche 4 décembre à 14 H à LA HALLE.

Toute personne souhaitant se joindre à notre groupe ou avoir des renseignements sur les activités du Club peut téléphoner aux : 0674553217 – 0686933440 - 0604139184

C'était Octobre rose 2022

Un vent de douceur, de bienveillance et de fraternité a soufflé, balayant les plateaux des Monts d'Alban et du Villefranchois, ainsi que les villages des alentours, avant de s'engouffrer dans les profondeurs des vallées jusqu'à Saint Sernin/Rance.

Il a réveillé les consciences et animé les bénévoles, qui se sont levés, pour tous ensemble, organiser, préparer, donner du temps, pour que cette cinquième édition ait une autre dimension .

C'est la convivialité, la bienveillance, ajoutées à la joie de nous retrouver pour travailler ensemble et partager en toute humilité, que la magie d'Octobre rose s'est renouvelée.

Le village n'a pas failli à la tradition en se teintant de rose avec ses guirlandes, ses boutiques et œuvres d'art décorées pour témoigner de sa mobilisation pour la lutte contre le cancer pendant ce mois d'Octobre .



Un grand merci à tous et chacun d'entre vous, Mairie, Communauté de communes, mais aussi bien sûr, toutes les associations et tous les bénévoles, si nombreux que nous ne pouvons les nommer, sans prendre le risque d'en oublier. Mais nous ne vous oublions pas ! C'est vous tous, qui êtes à l'origine de ce succès . Votre soutien, vos encouragements, vos sourires nous touchent et nous portent à nous bénévoles et nous permettent de continuer.

Nous continuerons, nous ne lâcherons rien, bien sûr avec votre concours et tous ensemble. Nous ne pouvons pas laisser cette maladie en héritage à nos enfants. Nous devons nous battre, comme d'autres l'ont fait avant nous et ont réussi, avec l'aide des savants à arrêter les épidémies qui ravageaient la population .

Espérons qu'un jour nos descendants puissent à leur tour être fiers de nous et de nos chercheurs, qui découvriront un jour le vaccin pour éradiquer cette affreuse maladie.

Les chercheurs nous les aident ! Une partie des sommes collectées durant ces manifestations est reversée à la recherche par le biais de la Ligue contre le cancer à qui nous versons la totalité de la recette .

La Ligue contre le cancer va à son tour aider les malades sur notre territoire ainsi que les aidants qui peuvent en avoir besoin.

Dire que le cancer n'est pas une maladie contagieuse, ne veut pas dire qu'elle ne fait pas souffrir ceux qui entourent les malades. Ces aidants peuvent avoir besoin d'être aidés à leur tour !

N'hésitez pas à contacter :

La ligue contre le cancer tél : 05 63 38 19 18

La maison des services tél : 05 63 79 26 70 où peuvent se mettre en place des rendez-vous à la demande.

Concernant les mammographies, la possibilité de remettre en place ce qui avait été prévu avant le covid est toujours d'actualité. C'est-à-dire les prises de rendez-vous et le transport pour effectuer l'examen ; N'hésitez à vous renseigner auprès de la Ligue ou de la maison des services d'Alban .

Au cours de la soirée des vœux du nouvel an, seront projetées les photos et les vidéos retraçant les diverses manifestations d'Octobre rose. Le bilan financier sera communiqué à ce moment là.

En vous renouvelant nos remerciements, nous vous donnons rendez-vous pour le nouvel an et bien sûr pour l'édition 2023.

Le bureau Octobre rose .

La vie à l'ADMR

En cette fin d'année 2022, la levée des restrictions sanitaires nous permet de profiter de notre environnement local très agréable, tout en renouant nos liens familiaux, amicaux ou associatifs.

Nous pouvons enfin reprendre nos activités, le loto aura lieu le 15 janvier 2023.

Les bénévoles de l'ADMR ont repris les visites au domicile des personnes aidées. Pendant plus d'un an, seules **nos salariées** ont été « visibles », chez vous ou dans les commerces, pour faire vos achats. Elles **ont continué**, malgré la COVID et les difficultés, à **assumer leurs fonctions** : l'entretien de vos maisons ou de votre linge, la préparation de vos repas, la garde d'enfants, sans oublier le soutien psychologique si important pendant cette période particulière.

L'épisode de canicule nous a amené à prêter encore plus d'attention au bien-être des personnes et à les conseiller pour traverser au mieux cet épisode climatique.

Notre avons accueilli 6 nouveaux bénévoles en 2022.

Donnez un peu de votre temps pour que nos aînés puissent continuer à vivre chez eux, comme ils le souhaitent, dans les meilleures conditions possibles. Merci d'avance, nous comptons sur vous [

Si vous désirez venir travailler à l'ADMR ou si vous voulez devenir Bénévole, venez nous rejoindre pour étoffer notre équipe et vivre une expérience humaine enrichissante, contactez-nous au 05 63 49 02 08 ou par mail alban@admrtarn.fr

Geneviève CHAMAYOU et l'équipe des Bénévoles

Atelier participatif



Lundi 5 décembre, à la Halle, a eu lieu une rencontre avec un groupe d'étudiants de l'université Champollion d'Albi.

Cet échange, en lien avec le programme « Petites Villes de demain » nous a permis de comparer nos idées respectives et de réfléchir à ce que pourrait être le village idéal de demain.

Un moment constructif à renouveler avec la présence des habitants qui s'est terminé par le pot de l'amitié.



Ateliers participatifs
AVEC LES ETUDIANTS DE LA FAC DE CHAMPOLLION

Artificialisation ?
Mon habitat idéal de demain se serait...
Ce que j'aime dans ma commune c'est...
Densité ?

LUNDI 05 DÉCEMBRE
Halle Municipale
Alban

PROGRAMME

- 17h30 : Accueil
- 18h : Présentation du projet
- 18h30 : Ateliers
- 20h : Pot de fin

Pour nous aussi

MAIRIE D'ALBI
UC

ENTREPRENDRE ENSEMBLE 81250 ALBAN

Les activités ont débuté pour cette année par la fête de la musique bien arrosée en partenariat avec le Café du Centre et Lou Bass Plat animée par «Gratt' de la Patt'» malgré la météo les albanais étaient présents.

Le défilé-spectacle 2022 a clôturé Octobre Rose. Nous remercions tous ceux qui ont œuvré à la réussite de cette soirée ; les artisans et commerçants, et notre public toujours fidèle

Pour la fin de l'année, nous avons organisé le marché de Noël avec des animations pour les enfants, le 11 décembre à la « HALLE ».

Le CHÈQUE LOCAL :



Il est disponible toute l'année,
que vous soyez un particulier ou un professionnel,
vous pouvez l'acheter...l'offrir...et le dépenser...
Pour vous renseigner, n'hésitez pas à demander à vos commerçants.

Vos commerçants et artisans vous souhaitent une très belle année 2023



Quelques nouvelles!

Le vendredi 4 novembre 2022, notre assemblée générale s'est déroulée à la salle Rachel Biau , à Alban.

L'occasion pour nous de remercier l'ensemble des partenaires locaux, élus, sponsors, artisans, qui nous font confiance dans la réalisation de nos actions et manifestations sportives.

Depuis cette rentrée, nous recensons plus de 70 adhérents, qui se retrouvent régulièrement dans la pratique sportive, les lundis à la « PPG », et les mardis, les week-ends pour trottiner !

2022, c'était aussi l'occasion pour nos amis sportifs, adultes et enfants, de mouiller le maillot de l'ACLA : dans le Tarn, en Occitanie et jusqu' à la Réunion !

2023 sera le théâtre de nouveaux projets !

Notez bien la date du dimanche 26 février pour notre 7ème édition ALBATRAIL avec la course de Trail (3 circuits) et de Marche/Rando (2 circuits). Nous aurons le plaisir de vous faire partager la Garbure à midi !

Les inscriptions sont ouvertes sur notre site internet !

Une première opération de débroussaillage aura lieu en décembre, et permettra l'entretien des parcours, ou la ré-ouverture de vieux sentiers. Bravo aux « gros bras », et un grand merci aux propriétaires et riverains pour leur gentillesse.



En Projet « L'ACLACYCLO » : pour les amoureux du vélo de route, retenez la date du samedi 4 juin. Nous vous

concoctons plusieurs circuits de randonnée (30,50,80,100,130,145 kms...sur les routes du Tarn et de l'Aveyron). A suivre !

Ces événements sont importants pour nous. Ils nous permettent de favoriser le lien social « local » autour du sport de plein air. Nos fonds nous ont permis de développer une nouvelle offre sportive dédiée aux enfants « PPG KIDS », depuis 3 ans, et de contribuer à des actions caritatives, qui ont pour but de préserver la santé, notamment avec Octobre Rose. N'hésitez pas à nous rejoindre, en tant que bénévole, sympathisant, ou sportif.

INFO PRATIQUES : Retrouvez nos activités sportives:

- « Trail » le mardi soir à 18h45 (lieu de rendez-vous Rue des Marchés).
- « Préparation Physique Générale » le lundi à 17h pour les Collégiens, à 18h pour les écoliers, à 19h15 pour les adultes.

L'adhésion annuelle à l'association est de 30 euros, la cotisation à la PPG est de 50 euros en supplément.

Contact : acla81250@gmail.com

Serge Valette pour les sorties du mardi

Sabrina Bardy et Marion Barthe pour la PPG Adulte et Enfants

7ème édition

ALBATRAIL

DIMANCHE
26 FEVRIER 2023

www.albatrail.wixsite.com/alba-trail 81250 ALBAN

Les gestes qui sauvent

Le mardi 13 décembre la Protection Civile en collaboration avec la Caisse Locale de GROUPAMA à organisé une cession « Les gestes qui sauvent ». Elle a concerné les élèves des classe de CM1 et CM2 de l'école Simone-Veil d'Alban.

Ces formations ont pour but de sensibiliser les enfants ou les adultes aux gestes des premiers secours.

Savoir quelle attitude tenir si l'on est témoin d'accident, qui prévenir, éviter le sur-accident UU

En 2023 la municipalité proposera une formation aux associations. Les dates restent à définir.



Remise des diplômes du brevet du collège

Cette cérémonie, organisée par Madame BEDES , principale du Collège, s'est déroulée de manière à la fois solennelle et conviviale. Outre cette dernière, elle réunissait les différents Maires des Communes ayant des enfants au Collège, les professeurs principaux des classes de 3eme, les élèves ayant obtenu le brevet et leurs familles.

Une belle soirée qui mettait en avant la réussite à l'examen du Brevet National des Collèges et le travail accompli par les élèves, les équipes pédagogiques ainsi que le soutien et la patience des parents pour motiver leurs enfants. Familles, élèves et enseignants ont apprécié ce rassemblement à la fois officiel et chargé d'émotions.



Signature de la convention Petites Villes de Demain

La commune d'Alban et la Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois se sont engagées, le 29 juin 2021, dans la démarche « Petites Villes de Demain ». À travers ce programme, l'État a souhaité donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants jouant un rôle de centralité sur un bassin de vie, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut.



Après un an et demi de travail avec les habitants du territoire, les élus et les partenaires, le projet de territoire a vu le jour. À cette occasion, nous vous remercions pour votre implication qui a permis de construire un projet qui répond à vos besoins.

Ainsi, le 16 décembre dernier, une convention a été signée en présence du Préfet du Tarn et des autres partenaires. Ce document officialise l'engagement de chacun dans ce projet.

Ce dernier se compose de 35 actions qui seront déployées sur le court et le moyen terme sur la base de 5 axes :



Axe 1 : Améliorer le cadre de vie des habitants

- 1 Aménager l'îlot Puech
- 2 Réaménager la place du Docteur Sans
- 3 Réaménager la place des Tilleuls
- 4 Réaménager la place du Chanoine Roussel
- 5 Rénover l'Eglise
- 6 Développer des cheminements doux
- 7 Développer l'offre touristique autour de Greschny
- 8 Faciliter les mobilités douces au sein du bourg
- 9 Réaménager la traverse du bourg

Axe 2 : Soutenir le commerce et l'artisanat pour conserver et renforcer l'offre présente

- 10 Créer un tiers lieu
- 11 Créer en ensemble commercial plus attractifs
- 12 Créer un local commercial en face du futur jardin public
- 13 Créer un marché hebdomadaire
- 14 Continuer à développer le « chèque local »
- 15 Faciliter l'emploi et les reprises d'entreprises
- 16 Sensibiliser au « consommer local »
- 17 Développer les usages du numérique

Axe 3 : Transformer l'habitat du centre bourg

- 18 Reconquérir les bâtiments vacants du centre bourg
- 19 Accompagner la rénovation du parc de logement et la diversification de l'offre
- 20 Embellissons ensemble le cœur d'Alban
- 21 Réhabiliter et agrandir la résidence autonomie

Axe 4 : Garantir une offre de services et d'équipements étoffée

- 22 Rénover les réseaux d'assainissement des eaux usées
- 23 Etendre la Maison des Services
- 24 Faciliter l'installation d'assistantes maternelles et augmenter la capacité du multi accueil
- 25 Créer un lieu dédié aux professionnels de santé
- 26 Créer des espaces et équipements dédiés aux jeunes
- 27 Créer un lieu pour les structures sociales du territoire
- 28 Développer une offre de transports alternatifs à la voiture
- 29 Etudier l'opportunité d'implanter une cuisine centrale sur le territoire intercommunal

Axe 5 : Réunir les conditions du « bien vivre ensemble »

- 30 Faciliter l'implication citoyenne
- 31 Soutenir et renforcer l'évènementiel
- 32 Créer un jardin partagé
- 33 Créer un arboretum
- 34 Recenser les milieux humides et les valoriser
- 35 Créer une salle d'expositions

Les premières actions, notamment l'aménagement de l'îlot Puech au cœur du bourg, ont été engagées dès la fin de l'année 2022.



Une année active pour notre comité de Jumelage

Soirée Choucroute : Samedi 26 mars, dans la salle municipale du Fraysse, l'équipe du Comité de Jumelage, a été très heureuse d'accueillir une centaine de convives venus déguster la traditionnelle choucroute accompagnée de bière allemande tout droit livrée de la Brasserie Ulrich MARTIN de Schonungen et servie dans une ambiance festive.



Accueil de nos amis : Durant le weekend du 12 au 16 août, une délégation de Schonungen composée d'une dizaine de personnes, accompagnée de M. Stephan Rottman, Bourgmestre de Schonungen a été accueillie dans nos familles.

Dans la soirée du vendredi 12/08 : les membres du comité de jumelage, la municipalité, les maires et représentants des communes du territoire de la Communauté de commune ont chaleureusement accueillis nos amis de Schonungen autour d'un apéritif dinatoire offert par la Mairie

Le lendemain, Samedi 13/08, « embarquement » dans l'univers aéronautique d'Airbus et son musée Aéroscopia.

La journée du dimanche 14/08 fut plus bucolique dans la fraîcheur des murs de l'ancien Prieuré d'Ambialet où M. Timoty Perkins, directeur du site (Univertisité St. François de Lorette) nous avait gentiment offert son hospitalité.

Lundi 15/08, nous avons accompagné nos amis pour les visites des Caves de Roquefort et la Couvertoirade, un des plus beaux villages de France.

Un programme d'animations assez chargé mais qui a enchanté nos amis, sans oublier les soirées « bodegas » organisées dans le cadre des fêtes d'Alban, l'occasion, encore une fois, de faire partager à nos amis, l'ambiance de nos fêtes de village



Octobre Rose : Pour cette nouvelle édition 2022, le Comité de jumelage a renouvelé son soutien à l'association « Octobre Rose des Monts d'Alban et alentours », lors de la soirée Bodega du Samedi 1 octobre, en proposant - avec modération !! - une dégustation de bières allemandes dont la recette a été reversée à la Ligue contre le Cancer.

Rappelons que depuis 1987, le Comité de jumelage, par délégation du Conseil municipal n'a qu'un seul objectif : faire vivre et développer par tous les moyens possibles les relations entre nos deux villes, en essayant d'organiser des échanges ouverts à toute la population (particuliers, scolaires, associations ...) alors n'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés

Contact et renseignements:

Mairie d'Alban : 05.63.55.82.09

Présidente du Comité de Jumelage : Mme Sylvie GUTIERREZ, 06 .76 .30 .33 .75

2022...



NAISSANCES

Victoria VINCENT née le 15/02/2022
Sa maman : Claire CALMELS :
Son papa : Antoine VINCENT :

Raphaël LABOUR né le 04/05/2022
Sa maman : Anaïs FURLAN
Son papa : Teddy LABOUR

Logan TEISSIER né le 15/08/2022
Sa maman : Audrey Hervion
Son papa : David TEISSIER

Léonie GARCIA née le
Sa maman Anaïs COLLET
Son papa Raphaël GARCIA:

Laura AUGE née le 18/09/2022
San maman : Lucie LAURENT
Son papa : Mathieu AUGE

...2022



DÉCÈS

André CAVAILLES le 02/02/2022

Henri CASSAN le 11/02/2022

André RECOULES le 07/03/2022

Jean RODIERE le 31/03/2022

Georges ALZIEU le 01/04/2022

Yvette VIGUIER vve CARLES le 11/04/2022

Emiliette CAVAILLES vve DEBERNARDY le
11/04/2022

Odette CAMEL vve COSTES le 03/06/2022

Margueritte AUGE vve CASTAN le 30/07/2022

André BERNAT le 02/08/2022

Joséphine AVIZOU vve GOURC le 07/08/2022

Michel MARIE 12/08/2022

Sebastiao SILVARES DIAS 02/10/2022

Marieline LAUTIER le 22/10/2022

Jean-Marc CARAYON le 25/10/2022

Georges BEZIAT le 10/11/2022

Michel DONADILLE LE 14/11/2022

Edmond PLANCHON le 14/11/2022

Raymond CORBIERE le 12/12/2022



PERMANENCES Assistantes sociales

Régime général: tous les mardis
de 9 h 30 à 12 h 00 à la Maison des Services,
1 rue du Sénateur Boularan, 81250 Alban.
Sur rendez-vous préalable au : 05.63.48.17.20

Régime agricole: le 1^{er} mardi du mois
de 9 h 00 à 12 h 00 à la Maison des Services,
1 rue du Sénateur BOULARAN 81250 Alban.
Sur rendez-vous préalable au: 05.63.48.40.27

PERMANENCES (CDAD)

Conseil Départemental d'Accès au Droit
Consommation/contrats, succession, famille
Voisinage, logement, travail.

Un juriste vous répond!

PERMANENCES GRATUITES

Le 1^{er} mardi matin du mois
Sur RDV uniquement.
Maison des Services au Public
1 rue du Sénateur BOULARAN
81250 ALBAN
05.63.49.26.99

DECHETTERIE d'ALBAN

Horaires d'ouverture:
Mardi et Jeudi: de 10h à 18h
Mercredi et Vendredi : de 13h à 18h
Samedi: de 9h à 18h
Tél : 05.63.79.58.88

CONTACT Multi accueil «Lous Canalious»

2, impasse des écoles
81250 ALBAN
Tél: 05.63.56.60.59



Permanence des élus (de 10 h à 12 h)

Lundi : réunion de bureau (maire et adjoints)
Mardi : Gislain ESPITALIER
Mercredi : Bernard LAFON
Jeudi : André BERTRAND
Vendredi : Jacques ROUSTIT
Samedi : Catherine FAGES

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi : 10h à 12h30 et 14h à 16h30
Mardi : 10h à 12h 30 et 14 à 16h30
Mercredi : 10h à 12h 30
Jeudi : 10h à 12h 30 et 14 à 16h30
Vendredi : 10h à 12h 30 et 14 à 16h30
Samedi : 10h à 12h 30

Un grand merci à toutes celles et à tous ceux qui ont collaboré à la réalisation de ce bulletin. Parution de notre prochain bulletin en juillet 2023. Commune d'Alban décembre 2022 Directeur de publication : Bernard LAFON